

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 02 mai 2023

Date convocation : 20/04/2023

Excusés - Absents : SOARES Américo, CAVALIE Fabienne, SOULIE Jérôme, LUKASIEWICZ Dominique.

Secrétaire de séance : DUFOSSE Martine

1-Aménagement Place du Ségala : Présentation par le bureau d'étude URBALINK des possibilités d'aménagement de la Place du Ségala, déjà travaillées en amont avec Françoise EMERIAUD, Jean SOLER, Benoît RAVAILHE et Alain ICHARD de la 3CS

Extrait compte rendu rédigé par URBALINK :

Urbalink a présenté, ce jour, les deux propositions d'aménagement de la place du Ségala au conseil municipal de Tanus.

Suite aux présentations, la MOA indique que des engins agricoles passent régulièrement au droit de l'école, la voirie sera élargie à 6m sur ce tronçon et la giration travaillée en ce sens.

La MOA se questionne sur la sortie du parking créé sur la place secondaire. Urbalink proposera deux solutions sur ce secteur. La première solution conserve une sortie sur la rue du Tanus le Vieux, plus basse que la sortie présentée, pouvant ainsi laisser plus d'espace à la traversée piétonne de l'école. La seconde option supprime la sortie vers la rue de Tanus le Vieux, présentant une aire de retournement en marteau du côté du cabinet médical.

Les places PMR du musée créées dans la solution 2, sans fermeture de la place aux PL, seront descendues au sein du parking à l'entrée de la place principale.

Urbalink intégrera la réfection du local WC de la place principale au sein de son étude, des sanitaires modulaires ont été proposés.

Suite au vote du conseil municipal, la solution retenue est un scénario hybride proposant la circulation et l'aménagement de la place principale proposés au sein de la solution 1 (fermeture de la place aux PL et création d'un parking spécifique au droit de la salle des fêtes), et l'aménagement de la place secondaire de la solution 2 (création d'une petite placette dans un environnement plus intime).

Le scénario 1 est retenu pour la Place du Ségala avec le scénario 2 pour la place à l'arrière de la place principale. Il a été demandé que soit intégré à l'étude de cet aménagement la réfection des WC publics et de l'aire de camping-cars.

Suite à ces observations, le bureau d'étude va affiner son étude et le chiffrage nécessaire à la recherche des financements disponibles.

2-Adhésion commune de Centres (12) au SMAEP du Viaur : Accord à l'unanimité des suffrages exprimés quant à l'adhésion de la commune de Centres (12) au SMAEP du Viaur.

3-Aliénation portion de chemin rural à la « Barraque de Cuq » : Benoît RAVAILHE donne lecture du courrier de M et Mme CHAMOIX David et Véronique en date du 02 mai 2023, relatif à leur souhait d'acquérir une portion du chemin rural référencé au cadastre sous le numéro ZM 49 sis à la Barraque de Cuq. Ce chemin issu des opérations de remembrement de 2001, dessert plusieurs parcelles, dont celles de M et Mme CHAMOIX. La portion du chemin rural objet de l'acquisition dessert uniquement les parcelles appartenant à M. et Mme CHAMOIX, et n'est actuellement pas affectée à l'usage du public.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés pour procéder aux démarches nécessaires à l'aliénation de cette portion de chemin rural : enquête publique, totalité des frais à la charge de l'acquéreur, prix de vente 1.50 € le m².

4- Questions diverses :

***Les Amis des Planques** : inauguration du sentier de Candy le 14 mai 2023 à 17h30 : Accord à l'unanimité pour offrir le pot de l'amitié à l'issue de l'inauguration.

***Commémoration 08 mai 1945** aura lieu le dimanche 14mai à 11h15

***Bulletin municipal 2023** : il est demandé à chacun de participer à la rédaction du bulletin municipal 2023, qui paraîtra fin juin.

La séance est levée à 22h20

Monsieur le Maire de Tanus,
Benoît RAVAILHE.

